

Actis dévoile son nouveau Guide des solutions d'isolation pour les bâtiments non résidentiels et collectifs



Pour accompagner le développement de son activité dans tous les types de bâtiments non résidentiels (établissements d'enseignement, de santé, commerces, bureaux, ...) et dans les logements collectifs, Actis, fabricant français d'isolants réflecteurs alvéolaires, dévoile son nouveau guide dédié à ces marchés.

Très complet, le nouveau guide d'Actis dédié aux bâtiments non résidentiels et collectifs explique de manière approfondie, en 164 pages, le principe technologique et les avantages de ses isolants réflecteurs alvéolaires permettant d'isoler mieux avec moins, en agissant sur les trois modes de transfert de chaleur : conduction, convection et rayonnement.

L'isolation des bâtiments doit répondre à des enjeux fondamentaux : énergétique, environnemental, acoustique, et qualité de l'air intérieur. Le guide dévoile, en détail, comment les solutions Actis, qui prennent en compte à la fois le confort d'été et d'hiver, sont conformes à ces objectifs grâce à :

- une technologie très économique en matière en s'appuyant sur les qualités d'isolation de l'air,
- une fabrication d'une grande sobriété dans l'utilisation des ressources (économies d'énergie, d'eau),
- une recyclabilité infinie et l'intégration de matière recyclée (certification Cradle to Cradle® d'Hybris),

Destiné aux professionnels (maîtres d'ouvrage et d'œuvre, architectes, bureaux d'études, ...), il détaille, avec précision, la manière dont ses solutions répondent aux enjeux de performances thermiques et environnementales de ces bâtiments, en isolant mieux avec moins.

- un bilan carbone très favorable décrit dans les FDES.

Présentant ses certifications et avis techniques exigés pour ces marchés (ACERMI, DTA, ATEX, rapports acoustiques, WUFI, FDES, Cradle to Cradle®...), Actis enrichit également son guide par des données techniques, des étapes de pose en fonction des applications, des exemples de réalisations dans lesquels ont été mis en œuvre son isolant Hybris₃₁ et des témoignages de bureaux d'études thermiques et acoustiques.

Avec ce nouveau guide, tous les professionnels disposent de toutes les clés pour prescrire et mettre en œuvre les isolants réflecteurs Actis dans les bâtiments non résidentiels et collectifs.

A PROPOS D'ACTIS

ACTIS est le leader européen sur le marché des isolants réflecteurs.

Crée en 1980, ACTIS est une entreprise familiale française de 360 personnes, basée à Limoux en région Occitanie. ACTIS possède 5 sites de production en France et est présente dans 8 pays en Europe. Son système de management de la qualité est certifié ISO 9001.

ACTIS propose des solutions performantes et certifiées qui répondent à l'ensemble des besoins d'isolation :

- . pour tous les bâtiments (résidentiels et non résidentiels)
- . pour toutes les applications (toitures, combles et murs)
- . en neuf comme en rénovation

Les solutions ACTIS disposent de certifications délivrées par des organismes d'évaluation accrédités (ACERMI, CSTB, LNE, BBA)

CONTACTS

ANDRÉ SUDRIE RELATIONS PRESSE :

Catherine Sudrie - 01 42 78 22 22
06 71 75 58 40
catherine.sudrie@andresudrie.com

ACTIS - contact communication :

Aude BONNEMAISON
Tél. : 07 85 86 28 70
aude.bonnemaison@actis-isolation.fr